

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents En Qui ont pris
au Conseil exercice part à la
Municipal délibération
6 10 6

Séance du 20 décembre 2021

Date de la convocation :
14/12/2021

Date d'affichage :
22/12/2022

L'an deux mil vingt et un, le vingt décembre, à 16 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DABASSE Sébastien, Maire.

Etaient présents : DABASSE Sébastien, POIGNIE David, VAVASSORI Janine, GABORIT René, LACOMME Michel, PÉRALO José.

Absents excusés : ----

Absent : BÉGUÉ Jean-Jacques, BROQUA Colette, BUCKVALD Amaury, HONORÉ Antoine.

Secrétaire de séance : David POIGNIE.

Objet : BLASON

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de blason présenté le 11 novembre dernier aux administrés.

Il souhaite maintenant faire valider ce projet par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** la création d'un blason pour la commune de Crastes
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'entamer les démarches nécessaires en ce sens.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Sébastien DABASSE

REÇU A LA PREFECTURE DU GERS

LE 26 DEC. 2022

